

## CAMPING « LES RIVES DU LAC »

331, chemin des Communaux – 74320 SEVRIER

Tél. : 04 50.52.40.14 - Fax : 04 50 51 12 38

Site : [www.lesrivesdulac-annecy.com/](http://www.lesrivesdulac-annecy.com/) - Email : [lesrivesdulac-annecy@ffcc.fr](mailto:lesrivesdulac-annecy@ffcc.fr)

Blog : <http://lesrivesdulac.travelblog.fr/>

Classement : 3 étoiles « tourisme » pour 100 emplacements

### EMPLACEMENTS - TARIFS 2011

Camping ouvert du 2 avril au 1<sup>er</sup> octobre

Les redevances journalières de séjours s'entendent de l'heure d'arrivée au lendemain 12 heures puis par période de 24 heures. Les redevances sont payables d'avance. Les emplacements doivent être libérés à 12 heures.

REDEVANCES PRINCIPALES PAR NUIT	Basse saison du 2/04 au 17/06 et du 20/8 au 01/10	Haute saison du 18/6 au 19/8
<b>Forfait 1 ou 2 personnes</b> (comprend l'emplacement, une voiture + caravane ou tente ou camping-car)	<b>16.20 €</b>	<b>21.60 €</b>
<b>Personne supplémentaire, à partir de 7 ans</b>	<b>5.00 €</b>	<b>6.90 €</b>
<b>Enfant de 2 à 7 ans</b>	<b>2.50 €</b>	<b>3.20 €</b>
<b>Emplacement Randonneur</b> (1 personne, 1 tente + vélo ou à pied)	<b>11.80 €</b>	Tarif non pratiqué
PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES PAR JOUR		
<b>Animal</b>	<b>1.20 €</b>	<b>1.20 €</b>
<b>Voiture supplémentaire</b> (après accord du régisseur)	<b>2.60 €</b>	<b>4.20 €</b>
<b>Visiteur (1) (plus de 3 heures)</b>	<b>3.00 €</b>	<b>4.00 €</b>
<b>Emplacement double essieux</b> (tarif de la caravane seule, pers en supplément voir tarif plus haut : pers. sup.)	<b>26.00 €</b>	<b>28.00 €</b>
<b>Branchement électrique 6 ampères</b>	<b>4.00 €</b>	<b>4.00 €</b>
<b>stop accueil camping-car : 1 nuit seulement, hors électricité (18h -10h)</b>	<b>11.00 €</b>	<b>11.00 €</b>
<b>Location anneau au ponton</b>	<b>5.80 €</b>	<b>6.80 €</b>
<b>Garage mort sur emplacement</b>	<b>7.00 €</b>	Tarif non pratiqué
<b>Garage mort hors emplacement</b> (suivant disponibilité en haute saison)	<b>5.70 €</b>	<b>12.80 €</b>
<b>Taxe de séjour (par personne à partir de 16 ans)</b>	Selon municipalité : <b>0,30 € en 2010</b>	

(1) les campeurs peuvent recevoir des visiteurs à l'accueil. Si ceux-ci sont admis à pénétrer dans le terrain de camping, le campeur qui les reçoit est tenu d'acquitter une redevance, dans la mesure où le visiteur a accès aux prestations et / ou installations du terrain de camping.

**RESERVATION** : acompte de 55 € dont 10 € de frais de réservation. Règlement du solde à l'arrivée.

### IMPORTANT

La FFCC propose à ses adhérents\* une réduction de 10 % sur les redevances principales du camping (hors électricité et taxe de séjour). Offre non cumulable avec une autre promotion.

\*Membres de la FEDERATION FRANCAISE DE CAMPING ET DE CARAVANING porteurs de la carte au millésime de l'année en cours (Carte en vente au bureau : 30.70 € carte familiale ; 21.20 € carte individuelle).

Une réduction de 10 % sur les redevances principales ci-dessus est consentie aux campeurs de pays étrangers porteurs de la CARTE CAMPING INTERNATIONALE.

Tarifs Club FFCC et autres groupes : se renseigner au camping ou à la FFCC

**Aucune redevance ne pourra être perçue sans qu'il soit délivré au campeur une facture numérotée.**